

ITINÉRAIRES CULTURELS - Edition #1

Actions de sensibilisation associant classes et structures culturelles
contribuant à la généralisation de l'éducation artistique et culturelle (EAC)

Cahier des charges 2020-2021

Présentation & objectifs

Pour la première année, l'académie Nancy-Metz, la Direction Régionale des Affaires culturelles Grand Est, et les collectivités territoriales partenaires, engagent le dispositif *Itinéraires culturels*– actions de sensibilisation associant classes et structures culturelles.

Cette première édition cible les objectifs suivants :

- Contribuer à la priorité nationale de généralisation de l'éducation artistique et culturelle (EAC)
- Soutenir l'engagement des équipes pluridisciplinaires au sein des établissements scolaires
- Sensibiliser à la pratique artistique dans la diversité des domaines (arts plastiques, musique, opéra, écriture, théâtre, cinéma, danse, architecture...)
- Réduire les inégalités d'accès à l'art et la culture pour les jeunes d'âge scolaire
- Coopérer avec les acteurs éducatifs et culturels

L'itinéraire culturel s'ancre sur les démarches fondamentales et indissociables liées à l'EAC : sensibiliser à la pratique artistique, rencontrer des oeuvres, s'approprier l'expérience pour donner l'envie de poursuivre et partager l'art et la culture. Il facilite l'engagement des classes dans des projets interdisciplinaires par la mise à disposition de ressources sur le 21^{ème} Lieu d'art et de culture (21^{ème} LAC) : <https://culture.ac-nancy-metz.fr/lac21/>. Il incite à la découverte et à la fréquentation des structures culturelles associées.

Textes de référence communs aux Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse & Ministère de la Culture : circulaire du 10 mai 2017 sur la généralisation de l'éducation artistique et culturelle et feuille de route 2020-2021 « Réussir le 100 % EAC ».

L'article L.121-6 du code de l'éducation souligne le rôle essentiel de l'école républicaine en faveur de l'accès à la culture de tous les jeunes, en complémentarité de la transmission familiale et de l'action menée par les acteurs éducatifs et culturels intervenant hors temps scolaire.

Modalités de mise en oeuvre

L'itinéraire culturel s'appuie sur l'École, acteur essentiel de l'accès de tous les jeunes à la culture.

- Les classes des écoles et établissements scolaires s'engagent dans un **projet interdisciplinaire** associant a minima deux disciplines différentes, dont une dans la diversité des domaines artistiques (écriture, cinéma, design, architecture, danse etc.). Ce projet s'inscrit dans la logique présentée par le 21^{ème} LAC.

- L'itinéraire culturel incite les classes à rencontrer les **structures culturelles** et peut associer les structures culturelles et acteurs socio-culturels de proximité : médiathèque, école de musique, chorale, musée, archives...
- Les partenaires effectuent un *bilan quantitatif et qualitatif* des actions et de la réalisation des objectifs artistiques et culturels, éducatifs et pédagogiques, transmis aux collectivités engagées, à la Drac et au Rectorat-Daac.

Comment candidater ?

Le dossier présenté s'inscrit en cohérence avec la présentation et les objectifs décrits ci-dessus.

Dès la rentrée scolaire, et avant le 30 septembre, les écoles et établissements scolaires déposent le projet dans la plateforme ADAGE sous l'égide 'itinéraire culturel' en présentant les modalités d'engagement retenues par l'équipe et la ou les structure(s) culturelle(s) associée(s). Le budget fait apparaître la contribution des collectivités territoriales associées et précise les heures sollicitées pour une sensibilisation à la pratique (3 ou 4 heures).

Modalités

1. Calendrier

Le projet est mis en œuvre sur une période allant de début janvier 2021 à fin juin 2021

- Dépôt du dossier avant le 30 septembre 2020 par ADAGE, application dédiée à la généralisation de l'EAC en intitulant 'itinéraire culturel'. Il est possible de déposer une demande pour une classe entière.
- Commissions « Culture & territoire(s) » par départements en octobre 2020
- Communication des modalités d'accompagnement des projets fin octobre 2020
- Janvier 2021-juin 2021 : projets avec les publics concernés

2. Conditions générales

L'itinéraire culturel bénéficie de l'engagement des collectivités territoriales.

- Les **conseils départementaux, intercommunalités et communes** contribuent au titre des politiques publiques qui sont les leurs.
- La Délégation Académique à l'éducation artistique et à l'Action Culturelle (DAAC-Académie de Nancy-Metz), en lien avec les corps d'inspection 1^{er} et 2nd degrés, met à disposition les ressources, évolutives, du 21^{ème} Lieu d'art et de culture.
- La Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC Grand Est) est à disposition pour la dimension artistique et culturelle.

3. Conditions financières

L'école ou l'établissement scolaire s'engage à financer les transports vers les structures culturelles retenues. Il peut bénéficier de l'aide des collectivités territoriales de référence selon modalités spécifiques.

La DRAC s'engage à verser une subvention directement auprès de la structure culturelle partenaire pour accompagner les heures de sensibilisation artistique, sous réserve de réception du dossier CERFA et des pièces justificatives.

La DAAC favorise la mutualisation par le biais des ressources du 21^{ème} LAC, en lien avec les professeurs chargés de mission en service éducatif et les conseillers pédagogiques départementaux. Elle propose une formation académique sur candidature individuelle pour les enseignants du 2nd degré et les conseillers pédagogiques du 1^{er} degré.

- **Modalités de validation**

Conformément à la circulaire n° 2013-073 du 3 mai 2013, les projets sont validés au sein de commissions « Culture & territoire(s) » associant de l'académie Nancy-Metz (DAAC, corps d'inspection 1^{er} et 2nd degrés, chefs d'établissements), représentants de la DRAC Grand Est, et des collectivités territoriales partenaires. Les décisions sont communiquées à la fin octobre 2020.

Conseillère Éducation artistique et culturelle

Direction régionale des Affaires Culturelles Grand Est (DRAC Grand Est) site de Metz

Claire Rannou (claire.rannou@culture.gouv.fr)

Déléguée académique à l'éducation artistique et à l'action culturelle (DAAC)

Académie Nancy Metz / Région Académique Grand Est

Sophie Renaudin (ce.daac@ac-nancy-metz.fr)

Travail par petits groupes avec un plan et une commande précise, dans le quartier/le village lors d'une sortie...

Collecte, prise de notes : entretiens, photographies, croquis d'observation (d'ensemble et/ou zoom), relevés d'empreintes, prise de son ; collecte de matériau relevés de mots, de formes, de

(Re)découvrir le territoire
Collecter des informations
Explorer le quotidien

S'informer sur les noms de rue, sur l'histoire du lieu, observer des cartes, retrouver les lieux, retrouver des images anciennes du quartier, du lieu... ; réaliser un herbier...

Saisir les enjeux du territoire
Recherche d'informations pour nourrir le projet

Les enfants précisent leur vision du territoire arpenté. Contes, légendes, mythes fondateurs nourrissent l'imaginaire. Les enfants peuvent écrire, dessiner, représenter, photographier sur leur carnet de croquis, archiver les éléments au cœur d'un cabinet de curiosité installé dans les

Investir les éléments issus de la collecte
Nourrir la dimension culturelle

Projet culturel de territoire

Comment artistes, historiens et scientifiques travaillent-ils ensemble autour de ces notions de territoire ?

Les enfants s'engagent dans une production artistique, littéraire, musicale, dansée, théâtrale..., y compris avec les médias scolaires : texte poétique, carnet de voyage sur le territoire, diorama ou photorécit, carte géographique, passeport ou guide poétique, installation de panneaux, écriture d'un conte ou d'une légende, d'une chanson, court extrait dansé, scénographie, installation, film d'animation

Restituer, favoriser la circulation de la parole

Restitution de la recherche et de la production artistique en public. Les enfants seront acteurs et prendront la parole au sein de petits groupes pour animer un retour sur l'expérience ainsi réalisée. L'enjeu est de favoriser un retour d'expérience mais aussi la circulation, par le biais des enfants et adultes engagés à leur côté, d'une parole vivante, ouverte au ré-enchantement du territoire.

HISTOIRE Thème 2 : Mythes fondateurs, croyances et citoyenneté dans la Méditerranée antique au 1^{er} millénaire avant J.-C. Toujours dans le souci de distinguer histoire et fiction, ce thème permet à l'élève de confronter à plusieurs reprises faits historiques et croyances. Les récits mythiques et bibliques sont mis en relation avec les découvertes archéologiques.

GEOGRAPHIE Thème 2 Habiter un espace de faible densité. Certains espaces présentent des contraintes particulières pour l'occupation humaine. Les sociétés, suivant leurs traditions culturelles et les moyens dont elles disposent, les subissent, s'y adaptent, les surmontent voire les transforment en atouts. On mettra en évidence les représentations dont ces espaces sont parfois l'objet ainsi que les dynamiques qui leur sont propres, notamment pour se doter d'une très grande biodiversité.

SCIENCES ET TECHNOLOGIE Le vivant, sa diversité et les fonctions qui le caractérisent Diversités actuelle et passée des espèces. Évolution des espèces vivantes.
La planète Terre. Les êtres vivants dans leur environnement Identifier les composantes biologiques et géologiques d'un paysage. Paysages, géologie locale, interactions avec l'environnement et le peuplement.
Identifier des enjeux liés à l'environnement Décrire un milieu de vie dans ses diverses composantes.

MATHEMATIQUES Se repérer et (se) déplacer dans l'espace en utilisant ou en élaborant des représentations Se repérer, décrire ou exécuter des déplacements, sur un plan ou sur une carte. Accomplir, décrire, coder des déplacements dans des espaces familiers. Programmer les déplacements d'un robot ou ceux d'un personnage sur un écran. Divers modes de représentation de l'espace.

EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE S'exprimer devant les autres par une prestation artistique et/ou acrobatique Réaliser en petits groupes deux séquences : une à visée acrobatique destinée à être jugée, une autre à visée artistique destinée à être appréciée et à émouvoir. Respecter les prestations des autres et accepter de se produire devant les autres.

Projet culturel de territoire Cycle 3 Extraits des programmes d'enseignement du cycle de consolidation Bulletin Officiel spécial n°11 du 26 novembre 2015

FRANÇAIS

Imaginer, dire, célébrer le monde - découvrir des poèmes, des contes étiologiques, des paroles de célébration appartenant à différentes cultures ;

- comprendre l'aptitude du langage à dire le monde, à exprimer la relation de l'être humain à la nature, à rêver sur l'origine du monde ;

- s'interroger sur la nature du langage poétique (sans acception stricte de genre).. /

Récits de création ; création poétique découvrir différents récits de création, appartenant à différentes cultures et des poèmes de célébration du monde et/ou manifestant la puissance créatrice de la parole poétique ; comprendre en quoi ces récits et ces créations poétiques répondent à des questions fondamentales, et en quoi ils témoignent d'une conception du monde ; s'interroger sur le statut de ces textes, sur les valeurs qu'ils expriment, sur leurs ressemblances et leurs différences.

ARTS PLASTIQUES La représentation plastique et les dispositifs de présentation-
La narration visuelle : les compositions plastiques, en deux et en trois dimensions, à des fins de récit ou de témoignage, l'organisation des images fixes et animées pour raconter.

LANGUES VIVANTES L'imaginaire

Littérature de jeunesse ; Contes, mythes et légendes du pays ou de la région.

EDUCATION MUSICALE Ecouter, comparer, commenter Décrire et comparer des éléments sonores issus de contextes musicaux, d'aires géographiques ou culturelles différents et dans un temps historique, contemporain, proche ou lointain. **Explorer, imaginer, créer** Expérimenter les paramètres du son et en imaginer des utilisations possibles.

HISTOIRE DES ARTS Donner un avis argumenté sur ce que représente ou exprime une œuvre d'art Connaissance de mythes antiques et récits fondateurs, notamment bibliques. **Relier des caractéristiques d'une œuvre d'art à des usages, ainsi qu'au contexte historique et culturel de sa création** Mettre en relation un texte connu (récit, fable, poésie, texte religieux ou mythologique) et plusieurs de ses illustrations ou transpositions visuelles, musicales, scéniques, chorégraphiques ou filmiques, issues de diverses époques, en soulignant le propre du langage de chacune. **Se repérer dans un musée, un lieu d'art, un site patrimonial.** Effectuer une recherche (dans le cadre d'un exercice collectif et sur la base de consignes précises) en vue de préparer une sortie culturelle. Être sensibilisé à la vulnérabilité du patrimoine.